normandie

caen • alençon • avranches • cherbourg

Compte rendu FO de l'instance de proximité 11 septembre 2025

Présents pour la direction: Xavier Rolland (Directeur régional) ; Fanny Ausina-Defosse (RRH) ; Virginie Depond (IRH) ; Maud de Bohan (Déléguée à l'antenne et aux contenus) ; Christophe Miguel (Chef de centre) ; Mickaël Goavec (Rédacteur en chef).
Présents RP: François Ormain, Stéphanie Desgranges, Carole Lefrançois et Amandine Pinault.

Propos liminaire lu par FO en ouverture de séance :

La dynamique d'ICI Normandie passe par la justice sociale

FO demande au nouveau directeur de procéder aux ajustements qui s'imposent

Baisse des ETP (équivalents temps plein) à la production, tension des organisations de travail, externalisation des programmes. Comme les autres établissements du Réseau, **ICI Normandie s'inscrit dans cette politique de réduction progressive des moyens pour répondre aux restrictions budgétaires imposées par la tutelle.**

Cette année, France Télévisions doit supprimer 180 emplois, dont 54 pour le seul réseau France 3. A Caen, 4 emplois sont aujourd'hui en sursis. L'an dernier, la Normandie a rendu 13,3 ETP à la direction générale.

Pour assurer ses missions de service public qui restent inchangées, **la direction mise sur les compétences complémentaires, resserre les organisations de travail par du transfert de charge, fait appel à des prestataires extérieurs pour ses émissions de programmes.**

Si besoin, elle compte sur son dispositif de santé (massif et onéreux) pour, non plus prévenir mais réparer les dommages humains. En matière d'absentéisme, même si la Normandie figure parmi les bons élèves avec un taux d'un peu plus de 4%; à France Télévisions, le taux avoisine les 7%, soit deux points au-dessus de la moyenne nationale des entreprises françaises. Ainsi, les salariés qui ne tiendraient pas le coup sont renvoyés vers la médecine du travail, les cabinets d'assistance sociale et de psychologie de l'entreprise. C'est pourquoi, **l'accent doit être mis sur la prévention, notamment**

la prévention primaire par la détection des signaux faibles chez des salariés parfois résignés et souvent en attente de réponse face à un avenir incertain.

Vous le disiez Monsieur le directeur dans votre présentation, les incertitudes sont grandes au plan géopolitique, mais aussi en matière de politique intérieure Française, et à fortiori pour l'entreprise **France Télévisions tourmentée par des projets ministériels anxiogènes, et relayés par notre gouvernance qui vient de dénoncer l'accord collectif.**

Certes, de nouveaux enjeux se présentent: les nouveaux métiers, un linéaire en mutation, le développement du numérique… Mais **ce sont bien de nouveaux efforts que la présidente souhaite demander aux salariés, en augmentant les jours travaillés, mais sans les payer davantage.** Un temps de travail augmenté qui remettra aussi en cause l'équilibre des temps entre la vie professionnelle et la vie privée. La conséquence induite, c'est une politique de rémunération en déclin qui s'ajoute à des enveloppes de revalorisation salariale divisées par deux depuis deux ans. Sans compter la fin de l'avenant 16 qui réinstalle le clientélisme d'antan.

Monsieur le Directeur, cette politique régressive ne favorise pas la dynamique de l'entreprise qui, néanmoins subsiste, grâce à des salariés de bonne volonté, mais qui prendront sans doute un jour conscience de la supercherie.

Vous avez de la chance, ICI Normandie fonctionne en quasi pilotage automatique. Cela n'empêche pas de rester sérieux. Vous avez donc la responsabilité **de regarder dans le détail les organisations de travail pour assurer la sérénité des salariés** dans leur activité comme le prévoit la réglementation. Vous avez la responsabilité **de regarder dans le détail l'équité de l'évolution de carrière de chacun dans son emploi et son salaire.** Vous avez cette **responsabilité de justice sociale** par des ajustements nécessaires à la mobilisation des salariés, à la dynamique des services.

Point 1 - CSSCT

Bilan semestriel Social Direct

Eve Jouanny, coordinatrice du réseau des assistantes et des assistants sociaux de FTV a dressé un bilan semestriel de l'activité pour le périmètre normand.

Elle rappelle que les salariés peuvent prendre contact en distanciel, en visio, par téléphone ou lors des permanences. 22 assistantes sociales et assistants sociaux interviennent en métropole et en OutreMer pour 8095 salariés dont 194 sur la région Normandie.

L'actuelle assistante sociale Lucie Zaire est en congés maternité. Elle est remplacée par Anne-Sophie Leblond, en binôme avec Fabienne Simon, assistante sociale de Bourgogne pour des interventions en distanciel.

3 thématiques: **Santé, vie au travail, famille**

- ➔ Il est annoncé une **baisse du plafond du calcul pour les indemnités journalières.** On est passé de 1,8 du SMIC à 1,4 du SMIC depuis avril 2025. La subrogation perdure à FTV avec un maintien du salaire à FTV pendant 135 jours.

- ➔ **Remboursement du cancer du sein:** la loi de février 2025 permet le remboursement total pour le tatouage médical après une mammectomie, le renouvellement des prothèses mammaires et le suivi psychologique à 100%.
- ➔ Depuis septembre, **un formulaire d'arrêt de travail Cerfa en ligne** peut être utilisé. Pas de changement pour le formulaire papier.
- ➔ **L'exonération partielle de cotisations sociales sur la rémunération des apprentis a diminué.** Cette augmentation du coût pour les employeurs peut freiner le dispositif de l'alternance. Social Direct proposera un webinaire sur l'alternance et le handicap (RQTH) d'ici à la fin de l'année.
- ➔ **La réforme sur la retraite permet une retraite progressive dès 60 ans** (150 trimestres cotisés). Il s'agit de réduire son temps de travail moyennant une avance de ses droits à la retraite. Une fiche dédiée sur Monespace doit être actualisée.
- ➔ **Garde d'enfant:** Les communes ont désormais autorité pour organiser le mode de garde des enfants de moins de 3 ans concernant l'accueil de loisirs ou de garderie. Depuis septembre, l'aide financière pour les familles monoparentales est portée jusqu'au 12 ans de l'enfant et non plus 6.

Normandie

- ➔ En Normandie, 21 entretiens ont eu lieu dont 9 ont pu bénéficier de l'**aide de Social Direct**. A Caen, 2 salariés ont sollicité le service social sur des questions de santé ou de handicap. C'est deux fois moins que l'an dernier.
- ➔ Un webinaire sur **« Mon enfant est étudiant ou va le devenir »** sera bientôt accessible. Il s'agit d'informer sur les droits financiers, les bourses, le logement…

Service documentation: un plan d'action à venir

Suite à des entretiens individuels et collectifs, un plan d'action doit être mis en place en lien avec la médecine du travail et la psycho-ergonome d'ici à la fin de l'année. Les salariées seront informées le moment venu. Il s'agit d'améliorer le fonctionnement du service. Les réunions de service mensuelles se poursuivent.

DUERP et Papripact: demande de vulgarisation

Il est demandé qu'un appel à candidature soit fait pour la participation au DUERP plutôt qu'un choix arbitraire de l'organisateur.
La direction indique qu'elle fait en sorte d'intégrer des nouveaux arrivants pour les sensibiliser à la culture de la prévention des risques et la sécurité au travail.

Faire un tour des services peut aussi être une idée intéressante pour recueillir des avis comme cela se fait à Rouen.

Dans le Papripact, il est demandé de détailler davantage l'évolution de certains métiers pour mieux en définir les risques. Le DUERP et le Papripact seront mis en ligne prochainement sur l'Intranet. Une version papier est disponible chez l'APS indique la direction.

Communication « Vis ma vie »: j'entends, j'oublie… je vois, je retiens… je fais, je comprends

Une communication du « Vis ma vie » doit être finalisée. Il s'agit de mieux comprendre le métier d'un collègue pour les nouveaux arrivants et les titulaires.

Réunion JRI / encadrement technique: une gestion ponctuelle

Pas de réunion pour l'instant. Les demandes sont gérées par le support et un détachement ponctuel de techniciens vidéo. Des échanges ont eu lieu entre Alexis Patry et les JRI avant son départ, dont le retour est prévu fin octobre.

Studio virtuel: un outil puissant à s'approprier progressivement

Le rédacteur en chef indique que le workflow et des ajustements graphiques sont en cours pour la chronique «décryptage de l'info». La création d'un module prendrait deux jours: prépa le 1er jour et enregistrement le 2ème jour. Le module se fait en concertation entre le journaliste et un technicien vidéo pour les éléments images à intégrer.

Le chef de centre précise que les équipes devront s'imprégner de cette nouvelle façon de fabriquer les modules. Des formations sont toujours en cours sur l'outil.

Un premier module est prévu la semaine du 29 septembre, puis un module par semaine.
L'outil est très performant, il va falloir s'approprier l'outil étape par étape conclut le directeur.

Une scripte sera planifiée pour le JT midi et travaillera ensuite avec le journaliste et le technicien vidéo. Le lendemain, elle sera détachée pour le filage de l'enregistrement. Idem pour la vidéo. Pour la prépa de la veille, ce dernier pourrait être affecté au serveur pour avoir le temps de préparer les éléments graphiques. S'il n'est pas possible d'avoir la même scripte, il faudra se passer les infos.

Dans le studio virtuel, il est prévu 9 Courants d'Art, 3 enregistrements d'ici à la fin 2025, avec une diffusion un mercredi par mois défini par le réseau. Le prochain aura lieu le 24 septembre. L'intégration du décor sur un plan technique et éditorial se fera la semaine précédente avec la société prestataire et le réalisateur. Puis sont prévus le filage et l'enregistrement.
Il est prévu 3 jours de prépa pour la journaliste avant immersion dans le décor + le jour d'enregistrement.

Une prépa édito et 1 à 2 prépa pour le vidéo (en fonction des premiers enregistrements) + enregistrement. Du temps sera dédié en fonction des besoins. La fabrication sera moins complexe pour Courant d'Art indique la direction.

Parc automobile: un siglage en réflexion

De nouvelles voitures sont rentrées dans le parc de Caen. Le siglage est encore en réflexion par le réseau. Idem pour les bonnettes de micro. La direction indique que dans certaines régions, aucune voiture n'est siglée pour des raisons de sécurité. Quoiqu'il en soit, il y a toujours dans le parc une voiture ou deux banalisées pour certains tournages dans des quartiers sensibles notamment.

Demande de révision du cahier des charges du gardiennage: la direction du réseau n'entend pas les salariés

Les agents de gardiennage revendiquent une organisation en 3X12 heures hebdomadaire comme c'était le cas auparavant avec l'ancienne société de gardiennage « Sécurité Protec », et comme c'est toujours le cas dans certains établissements du réseau. Selon eux, cette organisation permet une meilleure qualité de vie au travail, une plus grande vigilance dans leur mission et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ce système permet de réduire le nombre de passages de relais (facturés excessivement à FTV) et une flexibilité dans le remplacement des collègues malades. Cela leur permet en outre de faire des économies sur les trajets domicile / travail. Ils ajoutent que cette organisation atypique est tout à fait légale dès lors qu'elle inclut les pauses. Ce système est souvent appliqué dans le secteur de la santé, certains secteurs de l'industrie et dans leur propre secteur de la sécurité. De plus, des heures supplémentaires peuvent même être effectuées en cas de force majeure. En somme, une organisation ou tout le monde est gagnant: commanditaire, prestataires et salariés.

Selon la direction du réseau, cette organisation « n'est pas conforme » et ne souhaite pas la renouveler dans son cahier des charges lors du prochain appel d'offre l'année prochaine. Elle invoque les contraintes Vigipirate fortes qui entraînent une fatigue plus importante due aux vacations de 12 heures. Selon la direction, ces dernières ne permettent pas les périodes de recouvrement pour les passages de relais, les consignes et les rondes. Elle se rend compte soudainement que ces périodes de recouvrement représentent un surcoût pour lesquelles elle va demander des rétrocessions financières à France Gardiennage. Elle conclut en disant que l'organisation du travail est à la main de l'entreprise France Gardiennage et que, si besoin, elle peut déplacer les personnels mécontents sur d'autres sites !..

Pour FO, la direction du réseau est davantage préoccupée par l'aspect économique (demande de rétrocession financière sur les passages de relais) que par l'aspect social (bien-être de ces salariés au travail). En refusant un système atypique autorisé par la loi, elle renvoie le problème à l'employeur France Gardiennage en demandant le cas échéant de muter ces personnels sur d'autres sites. La direction ne tient pas compte d'un absentéisme potentiel qu'elle renvoie aussi à l'employeur et à la sécurité sociale, par conséquent à une prise en charge par la collectivité. De fait, la direction du réseau se met en contradiction avec sa politique RSE et SQVT et participe ainsi indirectement à la dette publique. FO va faire le point avec la direction IMG du réseau. Dans son devoir d'alerte, le syndicat va saisir la CSSCT du réseau sur le risque psychosocial de cette organisation et sollicitera si besoin l'inspection du travail.

Point 2 - Antenne

Archivage Images de drones: conserver les meilleures images

La direction indique qu'il y a deux formes d'archivage: l'archivage des anciennes images et les futures. A la production des images, un bout à bout des images exploitables doit être fait par un monteur et ingesté dans Imédia. L'information est ensuite transmise à la documentation selon la notification« proposition thèque » pour être indexée.

Concernant les anciennes images, elles sont déjà dans un dossier (57). Des bouts à bouts, réalisés cet été par un monteur, ont été ingestés dans Imédia. Leur indexation est en cours.

Projets d'antenne pour le dernier trimestre: un programme riche

➔ Il est prévu **une PAE par le CAT de Caen sur la réunification de la Normandie**. Une émission co-présentée par Grégory Thélu et Aurélie Misery et réalisée par Olivier Challe. Sa diffusion est prévue en 2026 à l'occasion de la réforme territoriale. L'idée est une pérégrination avec deux personnalités de l'ex Haute et l'ex Basse-Normandie qui portent un regard sur ce qui réunit et divise la région.

➔ **Une captation musicale réalisée par « La Fabrique »** est prévue à Caen pour le spectacle « musiques interdites » les 13 et 14 novembre prochain. **Des captations de sport** pour le derby de foot le 21 oct SMC / FC Rouen, et de basket le 26 septembre Caen / Rouen élite 2.

➔ **Le 8 novembre, une PAE « grandes marées »** est prévue avec la Bretagne et les équipes de Littoral. Caen fera un duplex.

➔ **Tournages « Pistes vertes », « Courant d'Art ». Une page sur la transat « Café l'Or ».**

➔ **Un 26 minutes sur Courcy** par Pauline Comte sera diffusé le 19 octobre prochain dans la case DEP.

➔ **10 Programmes courts sont prévus**: « les villes avant la guerre » dans le studio virtuel, « La Normandie vue du ciel », 60 ans de télé régionale . Diffusion prévue en 2026.

Point 3 - Emploi / formation

➔ Le poste de **scripte** est affiché jusqu'au 19 septembre. Si aucune candidature ne répond au profit souhaité, l'affichage sera prolongé informe la direction.

➔ Le poste de **journaliste rédacteur** vient d'être mis en consultation.

➔ Le poste de **technicien vidéo** est en réflexion depuis 14 mois. Le chef de centre indique qu'il y a du mouvement dans l'encadrement. Il y a un chef d'équipement sur un poste de cadre de régie par intérim. Le CODIR doit encore identifier le besoin sur l'encadrement. Ce poste pourrait donc s'inscrire dans ce nouveau besoin.
Attention prévient FO à l'équilibre entre les postes à la production et les postes d'encadrement. A Caen, le taux d'encadrants est de 1 pour 4,8 salariés à la production… Ou le syndrome de l'armée mexicaine, toujours mal perçu par les tutelles.

➔ Le poste de **documentaliste** est toujours en réflexion. Les élus relèvent que 274 jours de CDD pourraient justifier la pérennité du poste. Il faut vérifier à quoi correspond ces jours travaillés répond la direction, quels sont les critères de remplacement sur ce poste.
Il est relevé par les élus qu'une personne devait avoir un remplacement CDD long. Dans ce cas, pourquoi faire venir plusieurs CDD ?
Le rédacteur en chef indique qu'il faut tester plusieurs CDD pour titulariser le bon candidat le moment venu. La direction ne veut pas s'engager non plus avant d'avoir les conclusions de la psycho-ergonome dans le cadre du plan d'action qui doit être mis en place dans le service.

➔ Le poste d'**éclairagiste** : les besoins sont toujours assurés ponctuellement par des CDD. Cette situation existe depuis trois ans. La réflexion initiale était de créer un poste de technicien de plateau comme c'est le cas à Antibes par exemple. Le directeur indique qu'il vaut mieux prendre quelqu'un au coup par coup plutôt que de sous-employer un salarié sur l'année .

D'une façon générale, FO souligne la baisse des ETP en Normandie: moins 13,3 ETP l'an dernier selon la commission emploi du réseau. Cette baisse d'ETP entraîne forcément un transfert de charge sur les salariés restants, une réduction ou une externalisation de l'activité, ou encore une optimisation du forfait jour. A ce sujet, FO évoque l'augmentation du travail effectif dans ce cadre, en moyenne 45 heures hebdomadaires pour les non encadrants et 50 heures pour les encadrants, sachant que le forfait jour est payé sur une base de 40 heures. FO rappelle les obligations conventionnelles selon lesquelles la durée maximale hebdomadaire de travail ne peut dépasser 48 heures ou 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives. Au-delà, le CSE doit être consulté et l'inspection du travail doit donner son autorisation. Le syndicat a indiqué qu'il ne lâchera rien sur la question du temps de travail lors de la renégociation de l'accord collectif de France Télévisions.
La direction ne croit, ni à une plus grande densité du travail journalier, ni à la baisse des effectifs sur la Normandie (sic).

Point 4 - Marche de l'établissement

-Distributeur d'essuie-main: le prestataire a été relancé pour son remplacement. La personne en charge de l'opération est en arrêt de travail !
-Calendrier des JT mutualisés. On restera dans le cadre de l'accord de 2017 indique la direction.

Prochaine réunion de l'instance de proximité le 2 octobre 2025

Si vous avez des questions, des remarques, des revendications, merci de les adresser à **vos représentants de proximité FO : François Ormain** et **Marc Michel-Dherissart**

Numéros utiles

Assistantes sociales : Sté Social Direct au 0805 035 433
Site d'inscription : https://francetv.socialdirect.fr/ - Code de connexion : FTV23
Mail : support.beneficiaire@socialdirect.fr

Discrimination : www.allodiscrim.fr - Code FTV: 1277

Psychologue du travail: Cabinet Acca Conseil.
Ligne pour les salariés non managers: tel: 0 800 73 08 70
Ligne pour les salariés managers, RH et RP : tel: 0800 730 875

Médecine du travail au 02 31 72 75 09 / Dr Camille Ganivet

Primo écoutant: votre organisation syndicale